



Table des matières

Avant-propos du Secrétaire Général

III III III III III III III III III II						
1- Gouvernance	6	2- Capacités	16	3- Programmes	32	4- Finances
Assemblée générale	7	Gestion des données de police	18	Antiterrorisme	34	Performance financière en 20
Le Comité exécutif	8	Assistance en matière de police scientifique	20	Cybercriminalité	38	État de la situation financière
INTERPOL 2020	10	Centre de commandement et de coordination	22	Criminalité organisée et nouvelles formes de		
Les Bureaux centraux nationaux	11	Analyse criminelle	24	criminalité	40	
L'ouverture du Complexe mondial INTERPOL		Soutien à la recherche des fugitifs	25			
pour l'innovation	12	Innovation	26			
Éthique et diligence raisonnable	13	Le renforcement des capacités et la formation	28			
Commission de contrôle des fichiers d'INTERPO	L 14	Projets spéciaux	30			
Le traitement des données	15	No. 10 Inches of Allertin				





J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel pour l'année 2015, ma première année complète en tant que Secrétaire Général depuis que j'ai été élu en novembre 2014 sur ma vision de la façon dont l'Organisation peut aider ses pays membres dans un contexte sécuritaire en pleine évolution.

L'année a commencé avec le lancement d'INTERPOL 2020, une initiative de grande envergure qui vise à réexaminer le cœur de métier de l'Organisation ainsi que son rôle s'agissant du soutien à apporter à la communauté mondiale des services chargés de l'application de la loi, afin de s'assurer qu'elle continue à répondre efficacement aux besoins en matière de police et de sécurité.

Le premier résultat d'INTERPOL 2020 a été la création d'un nouveau modèle de fonctionnement qui offre aux pays membres de l'Organisation un ensemble de capacités policières essentielles, telles que la gestion et l'analyse de données, à l'appui de trois programmes relatifs à des domaines de criminalité prioritaires : Antiterrorisme, Cybercriminalité, et Criminalité organisée et nouvelles formes de criminalité.

Dans le monde actuel en rapide mutation, la lutte contre la criminalité ne peut être du seul ressort des services chargés de l'application de la loi. Alors que nous continuons à bénéficier de financements extérieurs pour nos activités, il est important de veiller à ce qu'un cadre et des règles éthiques claires soient mis en place. Nous avons donc pris des mesures en ce sens, en créant notamment un comité d'éthique et un mécanisme de diligence raisonnable.

Le mois d'avril a été marqué par l'inauguration du Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation (CMII) à Singapour, et peu de temps après, l'incidence des partenariats avec les secteurs public et privé a été clairement démontrée à l'occasion d'un travail de recherche collaborative ayant permis de détecter une menace concernant les transactions en monnaie virtuelle. Notre nouveau CMII a coordonné une opération mondiale menée avec succès contre le botnet Simda, dont on estime qu'il aurait infecté plus de 770 000 ordinateurs.

Le rôle unique que joue INTERPOL en aidant les pays membres à juguler l'afflux sans précédent de combattants terroristes étrangers à destination ou en provenance des zones de conflit a une nouvelle fois été reconnu par des organismes nationaux, régionaux et internationaux tels que l'Union européenne et le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Les opérations visant les réseaux transnationaux se livrant à la criminalité financière, au trafic d'êtres humains, à la criminalité environnementale et au trafic de stupéfiants ont permis de procéder à des arrestations dans le monde entier, à saisir des marchandises illicites d'une valeur atteignant plusieurs dizaines de millions de dollars et de secourir des enfants, parfois âgés de cinq ans, qui étaient victimes de travail forcé. Rien de tout cela n'aurait été possible sans le dévouement constant des Bureaux centraux nationaux, de la

Présidente et du Comité exécutif, du personnel du Secrétariat général, des Bureaux régionaux et des Bureaux de liairen

C'est en s'appuyant sur ces fondations solides et en suivant la route toute tracée qui s'ouvre devant lui qu'INTERPOL peut envisager l'avenir avec confiance et travailler à rendre le monde plus sûr.

Jürgen Stock

4



Assemblée générale

Chacun des 190 pays membres d'INTERPOL bénéficie de l'égalité de représentation au sein de l'Assemblée générale, qui se réunit une fois par an afin de décider des orientations de l'Organisation pour les années à venir. En novembre 2015, la 84ème session de l'Assemblée générale a eu lieu à Kigali (Rwanda).

La lutte contre la menace que constituent les combattants terroristes étrangers, la cybercriminalité et les réseaux de criminalité organisée transnationale responsables du trafic de migrants et de drogues figuraient parmi les grandes questions abordées lors de cette Assemblée générale, à laquelle ont assisté quelque 640 chefs de police et hauts responsables des services chargés de l'application de la loi de 145 pays.

L'Assemblée générale a approuvé à l'unanimité l'initiative INTERPOL 2020 lancée cette année dans le but de réexaminer la stratégie, les priorités et les activités de l'Organisation. Les délégués ont ratifié un certain nombre d'accords de coopération avec des organisations partenaires afin de tirer parti de leur expertise commune en matière de lutte contre la piraterie maritime, le terrorisme, la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants.

L'Assemblée générale a également adopté 12 résolutions, portant notamment sur les sujets suivants :

- Mise en place d'un projet pilote concernant une nouvelle catégorie de notices spécialement consacrées au traçage et au recouvrement d'avoirs;
- Mesures complémentaires associées au traitement des notices et des diffusions;

- Coopération plus étroite avec le secteur privé, notamment dans le cadre de l'initiative I-Checkit, aux fins du renforcement de la gestion des frontières :
- Faciliter le retrait des contenus à caractère pédosexuel diffusés sur les réseaux en échangeant les signatures d'image avec le secteur privé et les administrateurs de réseaux.

Deux conférences régionales ont été organisées en 2015 : la 22ème Conférence régionale asiatique a eu lieu en même temps que l'ouverture du CMII et INTERPOL World en avril à Singapour, et la 43ème Conférence régionale européenne s'est déroulée à Bucarest (Roumanie) en mai.

Le Comité exécutif

Élu par l'Assemblée générale, le Comité exécutif, composé de 13 membres, donne des orientations et des conseils, et supervise la mise en œuvre des décisions prises durant la session annuelle de l'Assemblée générale.

Il est dirigé par le Président d'INTERPOL

— actuellement Mme Mireille Ballestrazzi,
de la France (de 2012 à 2016). Deux
nouveaux Vice-présidents et cinq
nouveaux Délégués au Comité exécutif
ont été élus lors de l'Assemblée générale
de 2015, à l'expiration du mandat

PRÉSIDENTE

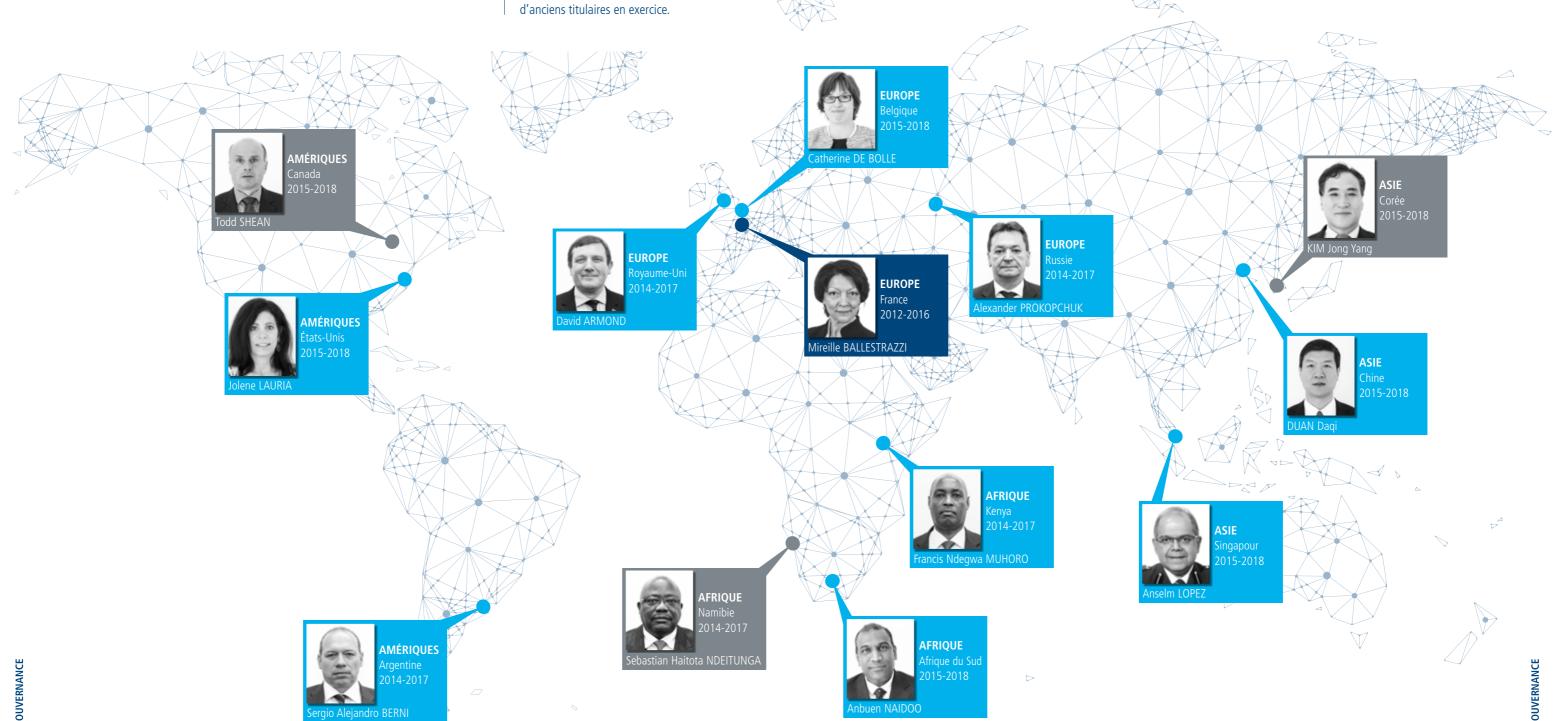
Mireille BALLESTRAZZI

VICE-PRÉSIDENTS

KIM Jong Yang Sebastian Haitota NDEITUNGA Todd SHEAN

DÉLÉGUÉS

David ARMOND
Sergio Alejandro BERNI
DUAN Daqi
Catherine DE BOLLE
Jolene LAURIA
Anselm LOPEZ
Francis Ndegwa MUHORO
Anbuen NAIDOO
Alexander PROKOPCHUK



8

INTERPOL 2020 : Construire l'INTERPOL du futur

L'initiative INTERPOL 2020 fournira le cadre stratégique dans lequel s'inscrira l'évolution de l'Organisation, afin que celle-ci continue de faire entendre sa voix et d'être écoutée sur les questions de sécurité mondiale.

En 2015, l'Organisation a défini un nouveau modèle de fonctionnement afin d'apporter une réponse efficace à l'évolution des besoins de ses pays membres et d'adopter une démarche dynamique face aux menaces en matière de criminalité internationale.

Ce modèle de fonctionnement comprend un ensemble de capacités policières — les services et outils essentiels de l'Organisation — et de capacités institutionnelles qui viennent à l'appui des trois programmes mondiaux d'INTERPOL : Antiterrorisme, Cybercriminalité, et Criminalité organisée et nouvelles formes de criminalité.

Ces stratégies globales seront étayées par un catalogue de projets conçu par INTERPOL de manière à répondre pleinement à l'évolution des besoins de la communauté internationale des services chargés de l'application de la loi.

L'année prochaine, INTERPOL travaillera en collaboration avec ses pays membres afin de définir avec précision un ensemble de résultats à atteindre pour renforcer ses capacités policières étayé par de solides mécanismes de gouvernance.







Les Bureaux centraux nationaux

Au cœur d'INTERPOL se trouvent les Bureaux centraux nationaux (B.C.N.), situés dans chaque pays membre et dont l'effectif se compose de fonctionnaires des services nationaux chargés de l'application de la loi. Les B.C.N. relient les pays entre eux ainsi qu'au réseau mondial d'INTERPOL, renforçant ainsi leur capacité à mener des enquêtes transfrontalières avec efficacité. Une fois par an, les Chefs de B.C.N. se réunissent à Lyon afin de discuter de la collaboration contre les nouvelles menaces criminelles. La 11ème édition de cette Conférence annuelle des Chefs de B.C.N., qui revêtait pour la première fois un caractère statutaire, a rassemblé quelque 300 délégués de 145 pays, qui ont examiné le rôle des B.C.N. s'agissant d'apporter des réponses innovantes et mondiales aux défis les plus pressants auxquels les services chargés de l'application de la loi doivent faire face.

Les participants ont adopté un certain nombre de conclusions sur des sujets tels que l'élargissement de l'accès aux bases de données d'INTERPOL, et le soutien à apporter aux pays membres dans les efforts qu'ils déploient pour lutter contre la cybercriminalité ainsi que pour identifier et localiser les combattants terroristes étrangers.

CONVERNANCE

En avril, des ministres et des hauts responsables de police venus du monde entier ont assisté à l'ouverture officielle du Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation (CMII), qui a vocation à doter les professionnels de l'application de la loi de toute la planète d'outils et de connaissances de pointe pour lutter contre la criminalité du 21ème siècle.

Symbole du passage de l'action policière mondiale à l'ère numérique, le CMII permettra à INTERPOL et à ses partenaires stratégiques de mettre au point de nouveaux outils et services innovants à l'intention des services chargés de l'application de la loi, afin d'aider les pays membres à prévenir et à combattre la criminalité du futur, et tout particulièrement la cybercriminalité.

Le CMII servira par ailleurs à apporter un appui opérationnel aux pays membres, à dispenser des programmes de formation progressifs et à conclure des partenariats avec des organisations et des sociétés privées partageant la vision d'INTERPOL d'un monde plus sûr pour tous. Il abrite également une salle des opérations du Centre de commandement et de coordination.

Éthique et diligence raisonnable

L'Organisation ayant besoin d'une procédure pour les financements externes, un Comité de réflexion sur l'éthique a été créé et chargé d'élaborer des principes directeurs relatifs à l'acceptation, à la gestion et à l'utilisation de ces financements. Ce comité, composé de six experts indépendants issus de la police, du monde universitaire et des organisations internationales, s'est réuni pour la première fois en septembre.

INTERPOL a besoin de s'assurer, par exemple, qu'un donateur ou un donateur potentiel partage les valeurs et les principes fondamentaux d'INTERPOL, que ses activités sont compatibles avec celles de l'Organisation et que l'origine de la contribution ne présente pas d'irrégularité financière ou juridique.

Un mécanisme de diligence raisonnable a ensuite été mis en place au Secrétariat général, afin de clarifier les relations d'INTERPOL avec le secteur privé, de défendre l'intégrité de l'Organisation et de la protéger contre les risques pour sa réputation.

Dans le prolongement des travaux du Comité de réflexion sur l'éthique, un Comité permanent sur les questions d'éthique sera créé en 2016. Il aura pour mission d'analyser les risques liés aux fonds externes et de conseiller sur la transparence en matière de financement par le secteur privé. Il sera par ailleurs chargé de guider la poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un cadre éthique pour l'Organisation et ses fonctionnaires, en renforçant le respect et la compréhension du code d'éthique et des valeurs de l'Organisation.

Le traitement des données

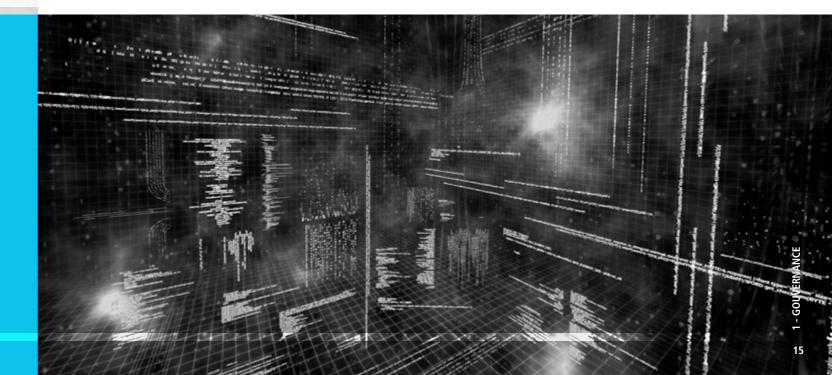
INTERPOL traite un volume considérable d'informations à caractère personnel dans ses bases de données. Ces dernières années, il a pris des mesures pour que ce traitement soit effectué conformément à des normes et à un cadre clairs. Le respect des principes en matière de protection des données tels que la transparence, la responsabilité et la qualité de ces données établit les fondements de la confiance qui doit présider aux échanges de données entre les pays via INTERPOL.

En 2015, le Secrétariat général a créé un Bureau de la protection des données chargé de renforcer la culture de la protection des données au sein de l'Organisation, de veiller au traitement des données par les canaux juridiques et opérationnels appropriés au niveau mondial et d'assurer la liaison avec la CCF. Sa mission consiste notamment à contrôler qu'INTERPOL traite les données conformément à son Statut et à ses règlements, et à assurer la liaison avec les officiers délégués à la protection des données des B.C.N.

Comme l'en avait chargé l'Assemblée générale en novembre 2014, le Groupe de travail sur le traitement de l'information (GTI) a procédé à un réexamen approfondi des mécanismes de contrôle d'INTERPOL en matière de traitement des données. Les conclusions et les recommandations du GTI, attendues en 2016, auront pour but d'améliorer la qualité des notices et des diffusions, d'accroître la confiance des pays membres dans le système, et de limiter les risques de réputation et de contentieux pour l'Organisation.

La Commission de contrôle des fichiers d'INTERPOL

La Commission de contrôle des fichiers d'INTERPOL (CCF) veille à ce que le traitement des données à caractère personnel – telles que les noms et les empreintes digitales – soit conforme à la réglementation d'INTERPOL en la matière, dans le but de préserver à la fois les droits fondamentaux des personnes et la coopération entre les polices au niveau international. Elle est le canal par lequel chacun peut se renseigner sur les informations que détient l'Organisation à son sujet. En 2015, le travail de la CCF a essentiellement consisté à répondre à ce type de demandes de renseignement.





Capacités policières

Le Secrétariat général propose un éventail de capacités policières en vue d'aider les policiers à partager et à consulter des données, et de leur permettre de collaborer efficacement pardelà les frontières. Il offre un soutien aux enquêtes et à la formation, en prêtant son concours aux pays membres en matière de prévention de la criminalité, d'identification et d'arrestation des malfaiteurs, et de protection des sociétés dans le monde entier.

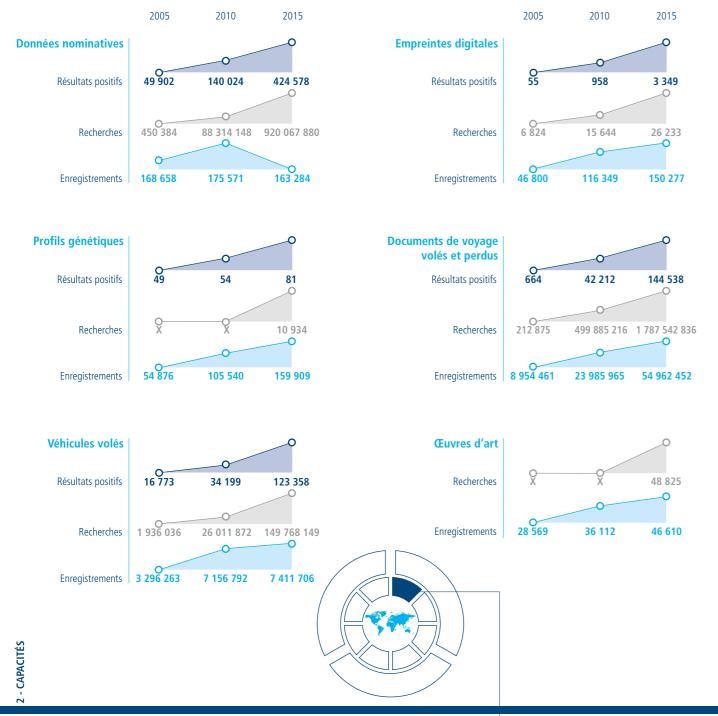
Capacités institutionnelles

Pour fonctionner efficacement, une organisation requiert de multiples services fondamentaux. Nos capacités institutionnelles recouvrent la gestion des ressources humaines et financières, l'appui juridique, les technologies de l'information, la planification stratégique, la communication, la traduction, les achats et les infrastructures.

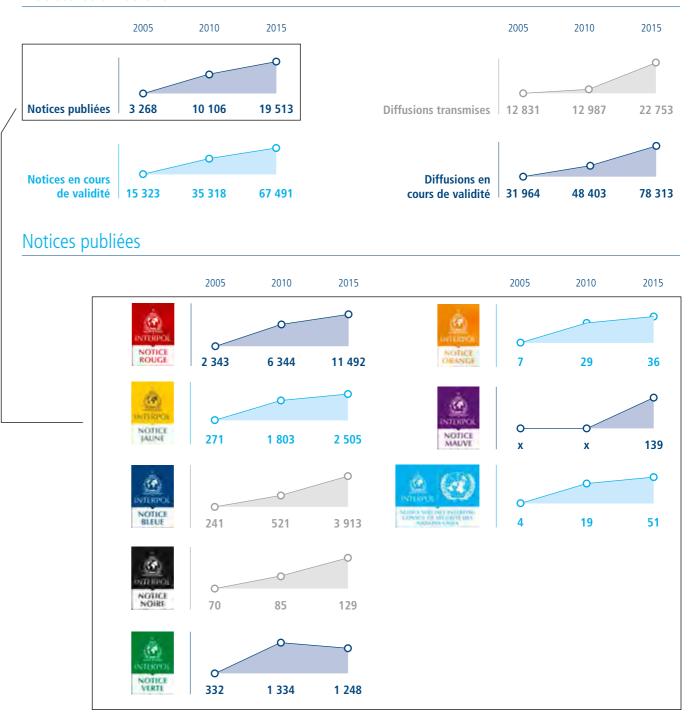


Gestion des données de police

INTERPOL assure la gestion d'un ensemble de bases de données mondiales qui contiennent des informations détaillées sur des malfaiteurs et des infractions, et qui sont au cœur de bon nombre des activités menées tout au long de l'année par l'Organisation. Ces bases de données sont alimentées par les pays membres, et elles leur offrent la possibilité d'accéder instantanément et directement à des millions d'enregistrements, facilitant ainsi leurs enquêtes. Les données sont traitées conformément à la réglementation de l'Organisation et dans le respect des normes les plus strictes en matière de protection des données.



Notices et diffusions



Notices

Outil emblématique d'INTERPOL, les notices sont des alertes internationales répondant à un code couleur, qui permettent aux pays membres d'échanger des informations importantes en lien avec des infractions

Rouge: Individus recherchés **Jaune**: Personnes disparues

Bleu: Renseignements complémentaires

Noir: Cadavres à identifier

Vert: Mises en garde et renseignements

relatifs à des auteurs d'infractions graves

Orange: Menace imminente Mauve: Mode opératoire **Notice spéciale INTERPOL-Conseil** de sécurité des Nations Unies :

Groupes ou individus visés par des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU

Les diffusions revêtent un caractère moins officiel que les notices et sont des demandes d'information ou de coopération envoyées directement entre pays membres.

Assistance en matière de police scientifique

Nos experts ont des connaissances spécialisées sur les empreintes digitales, l'ADN, l'identification des victimes de catastrophes (IVC), la reconnaissance faciale et l'informatique légale.

1^{er} Colloque sur la reconnaissance faciale

Notre premier Colloque sur la reconnaissance faciale a réuni 90 experts de 40 pays, qui ont évoqué les dernières avancées en matière de comparaison de visage à des fins médico-légales et de systèmes de reconnaissance faciale automatisée. INTERPOL a présenté aux participants son projet de base de données d'images faciales de fugitifs recherchés au niveau international et de personnes disparues. L'Organisation prévoit de rendre une sélection d'images faciales accessible sur des dispositifs mobiles pour appuyer les opérations et les enquêtes de la police sur le terrain.

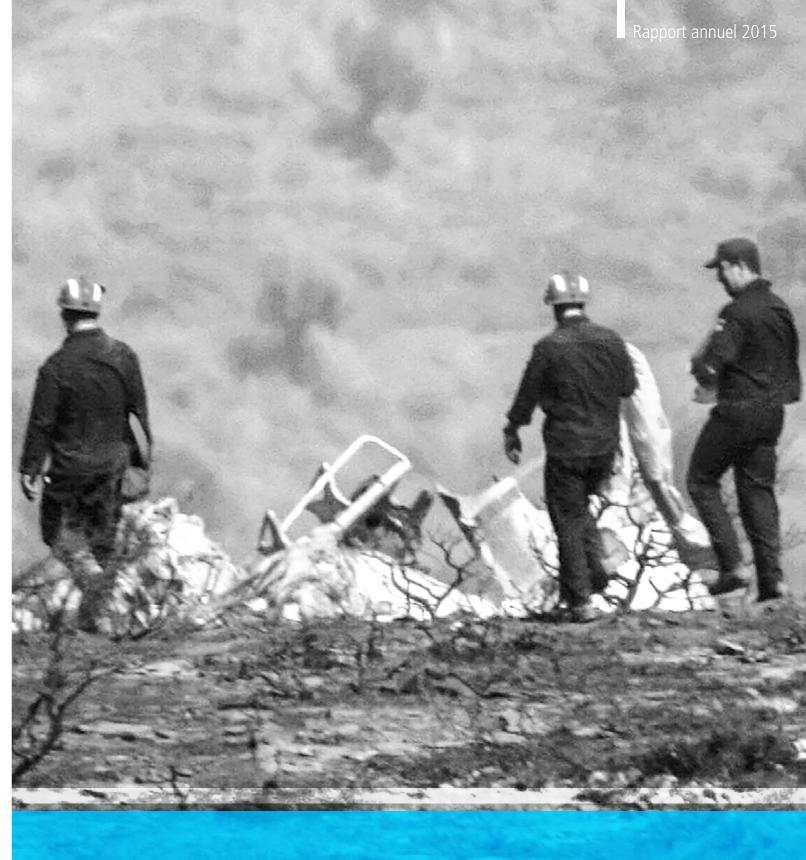
Formation à l'expertise en écritures et documents

Les documents de voyage contrefaits et frauduleux sont souvent utilisés par les malfaiteurs et les terroristes pour tenter d'échapper à la détection. Eu égard à la sophistication croissante de ces documents, il est primordial de doter les fonctionnaires concernés des compétences nécessaires à leur détection et de mettre en place des stratégies de collaboration pour améliorer l'efficacité des contrôles aux frontières. Des formations régionales à l'examen des documents de sécurité ont été organisées à Skopje (Ex-République yougoslave de Macédoine) et à Montevideo (Uruguay).

Protocoles de datation des encres visant à faciliter les enquêtes relatives à la fraude documentaire et à la falsification de documents

Après des essais concluants effectués en laboratoire dans 13 pays, un nouveau protocole d'expertise en écritures et documents visant à détecter les documents falsifiés ou contrefaits sera testé sur le terrain par les pays membres d'INTERPOL. Élaboré en partenariat avec l'Académie internationale des experts en écriture et documents, ce protocole vise à fournir une solution fiable de datation de signatures ou d'écritures pour appuyer les enquêtes relatives à la fraude documentaire ou à la falsification de documents.





Soutien en matière d'IVC après un accident aérien

À la demande des autorités françaises, une Cellule de crise INTERPOL (IRT) a été déployée pour venir en aide aux enquêteurs sur le crash du vol de la Germanwings, qui a fait 150 morts dans les Alpes françaises. Le protocole d'identification mis en place par INTERPOL assure la collecte structurée d'éléments d'identification, tels que les empreintes digitales, les dossiers dentaires ou les échantillons d'ADN, et leur comparaison avec les données ante mortem recueillies au domicile des victimes ou fournies par les membres de leur famille.

Le Centre de commandement et de coordination

Le Centre de commandement (CCC) et de coordination est le premier point de contact des pays membres en situation de crise. Expérimenté et multilingue, son personnel en poste à Buenos Aires, Lyon et Singapour, apporte son soutien aux pays 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Affaires internationales

Le caractère international de la mission du CCC a été mis en évidence au mois de mai lorsqu'il a facilité, pendant 72 heures, la communication en trois langues entre les Bureaux centraux nationaux du Qatar, de l'Espagne, de la Thaïlande et du Royaume-Uni, afin d'arrêter une personne recherchée pour tentative de meurtre et trafic de drogues.

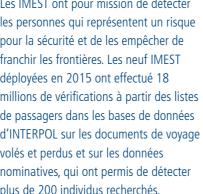
De même, le CCC a appuyé une enquête policière conjointe du Bénin, du Togo et du Niger, qui a conduit à l'arrestation par la police togolaise d'un violeur présumé du Niger, accusé de l'enlèvement de deux jeunes filles au Bénin.

Cellules de spécialistes

Le CCC peut déployer des Cellules de crise INTERPOL (IRT) qui apportent une aide d'urgence en cas de catastrophe et des Cellules INTERPOL de soutien aux grandes manifestations (IMEST) qui appuient les mesures de sécurité lors d'événements internationaux. Au total, 18 cellules de spécialistes ont été déployées en 2015.

Une Cellule de crise INTERPOL a été dépêchée après les attentats terroristes survenus à Paris, en novembre, pour contribuer à l'identification des victimes. Le réseau mondial d'INTERPOL peut jouer un rôle crucial dans le recueil et la comparaison de données, surtout lorsque des ressortissants de nombreux pays sont concernés. Dans ce cas-ci, un quart des victimes n'étaient pas françaises.

Les IMEST ont pour mission de détecter les personnes qui représentent un risque pour la sécurité et de les empêcher de franchir les frontières. Les neuf IMEST déployées en 2015 ont effectué 18 millions de vérifications à partir des listes de passagers dans les bases de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés et perdus et sur les données nominatives, qui ont permis de détecter plus de 200 individus recherchés.





Cellules de crise INTERPOL (IRT)

NOMBRE DE DÉPLOIEMENTS EN 2015:6

Nombre de déploiements depuis 2002 : 105

1. Inde	onésie	Accident	d'avion	d'AirAsia
---------	--------	----------	---------	-----------

Affaire d'enlèvement avec recours à la cybercriminalité 2. Costa Rica

3. France Crash du vol de la Germanwings 4. France

Quatre opérations contre la criminalité organisée transnationale eurasiatique

5. Tunisie 6. France

Attentat terroriste à Sousse Attentats terroristes à Paris

Cellules INTERPOL de soutien aux grandes manifestations (IMEST)

NOMBRE DE DÉPLOIEMENTS EN 2015:9

Nombre de déploiements depuis 2002 : 111

1. **République tchèque** Championnat du monde de hockey sur glace

2. Italie Exposition universelle de Milan (Expo Milano)

3. Brésil Mission d'évaluation pour les Jeux Olympiques de Rio 2016

Southeast Asian Games Jeux d'Asie du Sud-Est 4. Singapour

5. Allemagne 41^{ème} sommet du G7

6. Corée du Sud Jeux universitaires internationaux (28ème Universiade d'été)

7. Paraguay Visite du Pape Benoît XVI 8. Philippines Sommet de l'APEC

(Coopération économique Asie-Pacifique)

9. Italie Jubilé de la Miséricorde





Soutien à la recherche des fugitifs

Les fugitifs recherchés au niveau international sont opportunistes et souvent dangereux. Nous nous employons à resserrer les mailles du filet autour des malfaiteurs en fuite.

Arrestation en Malaisie de l'un des principaux auteurs d'atteintes à la vie sauvage

Rajkumar Praja, le malfaiteur le plus recherché du Népal pour des infractions visant les espèces sauvages, qui faisait l'objet d'une notice rouge, a été arrêté en février, en Malaisie, à l'issue d'une étroite collaboration internationale par le canal d'INTERPOL. À la tête d'une filière de braconnage de rhinocéros au Népal, Praja était recherché pour des faits de braconnage et de commerce international de cornes de rhinocéros pour lesquels il avait été condamné à une peine de 15 ans.

Un homme soupçonné de trucage de matchs internationaux placé en détention en Italie

En mai, un homme recherché par l'Italie pour trucage de matchs internationaux et faisant l'objet d'une notice rouge INTERPOL s'est rendu aux autorités italiennes après quatre années passées à tenter d'échapper à la justice.

Ressortissant de l'Ex-République yougoslave de Macédoine, il était en fuite depuis 2011 et figurait sur la liste des individus ciblés dans le cadre d'une opération INFRA d'INTERPOL (recherche de fugitifs) menée en 2012.

Analyse criminelle

L'établissement de liens entre les infractions (personnes, lieux, modes opératoires) permet de dégager des tendances et d'aider les pays membres à élaborer des réponses tactiques et à mettre en œuvre une planification stratégique.

Participation aux plateformes européennes

INTERPOL a participé à un échange de renseignements au sein de l'équipe opérationnelle conjointe MARE constituée par Europol, pour cibler les groupes criminels organisés impliqués dans le trafic de migrants en mer Méditerranée. En outre, il a mis son rayon d'action mondial au service de la plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles (EMPACT),

qui renforce la coopération avec les pays d'origine et de transit le long des itinéraires situés en Méditerranée orientale, dans les Balkans occidentaux, en Afrique et au-delà.





Innovation

Les malfaiteurs s'adaptent vite aux nouvelles technologies et les policiers doivent conserver une longueur d'avance en se tenant informés des travaux de recherche et développement menés dans le domaine de l'action policière.

Centre d'innovation

Un Centre d'innovation a été créé pour veiller à ce que l'Organisation continue à investir dans la recherche et le développement, et occupe la première place sur les questions de stratégie policière.

Le centre réunira des spécialistes de divers domaines afin d'élaborer des scénarios concernant l'action policière du futur et de mieux comprendre les facteurs et les tendances qui influencent l'environnement dans lequel interviennent les services chargés de l'application de la loi. De cette façon, il sera possible de déceler les problèmes qui se font jour, de trouver des idées pour les combattre et de transformer les solutions potentielles en politique générale.

Le centre fournira aux pays membres des évaluations des menaces au niveau mondial, mettra au point de nouveaux modèles de coopération avec le secteur privé, jouera un rôle moteur dans l'élaboration et l'harmonisation des normes mondiales applicables à l'action policière, et proposera des formations aux cadres de la police.

Banque de données des projets de recherche d'INTERPOL

La recherche est un processus crucial, à la fois pour préparer INTERPOL au changement et pour amener le changement dans l'Organisation. Pour tirer le meilleur parti des différentes activités de recherche menées à INTERPOL, nous avons créé une banque de données. Cette ressource centralisée nous permettra de recenser les domaines où la coopération entre les unités en matière de recherche doit être renforcée; de recenser les possibilités d'échange de connaissances spécialisées sur les approches, les méthodes et les outils d'analyse utilisés pour la recherche ; de donner aux formateurs d'INTERPOL accès aux travaux de recherche les plus récents.







Le renforcement des capacités et la formation

La formation continue et le développement professionnel sont primordiaux pour la police à tous les niveaux. Nous augmentons les moyens d'action de la police de nos pays membres en leur offrant des formations adaptées à leurs besoins spécifiques.

Enquêtes sur la corruption dans les compétitions sportives

INTERPOL et le Comité international olympique (CIO) ont organisé un premier atelier de formation au recueil de preuves à l'intention des enquêteurs, d'une durée trois jours, afin d'améliorer

cette formation, à laquelle ont participé



du tennis, du cyclisme et du badminton, portait sur les méthodes d'établissement des faits, les techniques d'entretien, dans d'autres secteurs.

Renforcer la sécurité des frontières en Afrique de l'Ouest

La troisième et dernière formation visant à renforcer la gestion des frontières en Afrique de l'Ouest a eu lieu au Togo et cinq pays y ont participé. Financé en partie par le gouvernement canadien, ce programme d'une durée de deux ans associait des cours spécialisés, une collaboration interservices et un exercice opérationnel régional, complétés par l'élaboration d'un quide pratique sur les stratégies régionales de gestion des frontières.

Renforcement de la sécurité portuaire aux Philippines

L'une des formations organisées avait pour principal objectif de doter les fonctionnaires chargés de l'application de la loi de première ligne aux Philippines des compétences nécessaires pour relever les défis que représente la sécurité portuaire. Elle incluait une formation présentielle, des exercices de simulation et une visite au Centre de commandement de la Santé et de la sécurité publiques de Davao, qui dispose actuellement d'un accès à trois bases de données d'INTERPOL.

Application des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies en Asie du Sud-Est

Pour renforcer l'effet des régimes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies, deux ateliers de formation ont été organisés, en vue d'empêcher les individus visés par des sanctions de se déplacer librement en Asie du Sud-Est. Les participants se sont livrés à des exercices pratiques dans les domaines suivants: enquêtes antiterroristes, gestion des frontières, droits de l'homme et capacités policières mondiales d'INTERPOL (en particulier la Notice spéciale INTERPOL - Conseil de sécurité des Nations Unies).

Financement du terrorisme en Afrique du Nord et dans le Sahel

Une formation a été organisée au Maroc pour aider les services chargés de l'application de la loi des pays d'Afrique du Nord et du Sahel à lutter contre le financement des groupes terroristes. La formation portait sur les outils et services proposés par INTERPOL pour lutter contre le blanchiment d'argent et sur les méthodes de renforcement de la gestion des frontières. En outre, les participants ont appris comment mener une enquête financière, et comment enquêter efficacement sur diverses infractions fréquemment commises pour financer des actes terroristes, tels que les enlèvements, la vente d'armes et le trafic de drogues.

Collaboration transfrontalière dans les enquêtes sur les incidents biologiques

Le rôle de la coopération interservices dans les enquêtes transfrontalières sur des menaces biologiques était le thème d'un atelier organisé au Cambodge. Les représentants du Cambodge, du Laos, du Myanmar et du Viet Nam ont échangé des bonnes pratiques et recensé les protocoles transfrontaliers et les protocoles de communication existants pour les enquêtes sur les incidents biologiques.

Renforcer les enquêtes antiterroristes et la sécurité maritime

Un atelier organisé à Singapour visait à renforcer les capacités de police scientifique en matière d'enquête antiterroriste des pays d'Asie du Sud-Est et du Pacifique. Une centaine de participants issus de 18 pays et de six sociétés se sont familiarisés avec la gamme d'outils de police scientifique offerte par INTERPOL.

Projets spéciaux

INTERPOL met en place des projets pour faire face à des typologies et des problématiques précises.

Gestion des frontières

Au mois de mars, l'opération Sunbird a permis l'arrestation de neuf fugitifs internationaux tandis qu'ils tentaient de se rendre dans des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Les autorités de police et de l'immigration de neuf pays ont effectué des vérifications sur les passeports dans les bases de données d'INTERPOL aux points de passage frontaliers terrestres, aériens et maritimes. Plus de 500 000 vérifications ont été réalisées, faisant ressortir 16 concordances concernant des passeports dans la base de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés et perdus, et permettant d'identifier deux personnes faisant l'objet de notices rouges.

En octobre, un programme de trois ans financé par l'Union européenne et mis en œuvre par INTERPOL a été lancé pour renforcer la gestion des frontières et la sécurité aux frontières dans dix pays de l'ANASE. Ce programme vise à consolider les réseaux de services chargés de l'application de la loi et à renforcer la coopération au sein des pôles d'échanges régionaux afin de faire face aux problèmes d'immigration irrégulière, de trafic de marchandises illicites et de trafic de migrants.

Projet Stadia

En juin, une réunion d'experts mondiaux en sécurité des événements sportifs a été organisée au Qatar pour un échange de bonnes pratiques et de recommandations relatives au traitement des menaces qui pèsent sur les grandes manifestations sportives. La réunion s'est tenue sous les auspices du projet Stadia d'INTERPOL, financé par le Qatar, dont l'objectif est la création d'un centre d'excellence pour aider les pays membres de l'Organisation à planifier et à mettre en œuvre les dispositifs de police et de sécurité lors des grandes manifestations sportives.

L'équipe du projet Stadia a également examiné les possibilités de coopération avec le NCS4, un centre américain dédié à la sécurité et à la sûreté des spectateurs lors des manifestations sportives, pour les travaux de recherche en matière d'application de la loi et le renforcement des capacités liées à la sûreté et à la sécurité dans le sport.



I-Checkit

L'Assemblée générale a approuvé le modèle de service I-Checkit pour les compagnies aériennes en tant que composante clé de la stratégie mondiale de l'Organisation en matière de gestion des frontières. I-Checkit permet à des partenaires de confiance d'effectuer en temps réel des vérifications approfondies sur les passagers dans les bases de données mondiales d'INTERPOL,

notamment celle sur les documents de voyages volés et perdus (SLTD). Cette approbation est intervenue à l'issue du projet pilote de 16 mois mené en partenariat avec AirAsia, qui a démontré l'utilité de I-Checkit pour réduire les risques recueillir des renseignements de police, notamment dans les pays dépourvus d'une

solution intégrée de gestion des frontières. Il est prévu de tester I-Checkit dans d'autres secteurs ciblés par des malfaiteurs utilisant de fausses identités pour effectuer des transactions illicites, notamment ceux de l'hôtellerie et de la banque, et de mener un projet pilote dans le secteur du

PROJETS SPÉCIAUX



Le terrorisme figure parmi les principales menaces pour la sécurité mondiale aujourd'hui. Ces dernières années, l'ampleur et la sophistication des attentats terroristes internationaux ont augmenté, et nécessitent une réponse globale, multinationale.

Le programme sur l'Antiterrorisme aide les pays membres à prévenir les attentats, à en limiter les effets, et à mener les enquêtes y afférentes ; à restreindre les déplacements internationaux des combattants terroristes étrangers ; à lutter contre le trafic de matières chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosives (CBRNE); et à réduire la menace de la piraterie maritime.

Réseaux terroristes

Le rôle vital d'INTERPOL en tant que plateforme mondiale d'échanges de données sur le terrorisme a été reconnu au niveau international. La résolution 2178 du Conseil de sécurité des Nations Unies a confié un mandat clair à INTERPOL pour qu'il joue le rôle de plateforme mondiale pour l'échange d'informations entre les services chargés de l'application de la loi afin de lutter contre cette menace; en mars, un groupe de membres éminents du Congrès américain s'est également rendu à INTERPOL pour évoquer les défis de sécurité liés au terrorisme.

En novembre 2015, au lendemain des attentats terroristes de Paris, le Conseil des ministres de la Justice et des Affaires intérieures de l'UE a demandé qu'il soit

procédé à la connexion aux bases de données mondiales d'INTERPOL de tous les points de passage des frontières extérieures de l'UE et à la vérification systématique des documents de voyage.

INTERPOL a apporté son soutien aux autorités françaises en constituant une cellule de crise au siège du Secrétariat général pour se tenir en étroite liaison avec le B.C.N. de la France à Paris. Une Cellule de crise INTERPOL a également été déployée afin de venir en aide aux autorités tunisiennes à la suite de l'attentat terroriste qui a frappé la station balnéaire de Sousse. En 2015, le Secrétaire Général d'INTERPOL a souligné l'importance de l'échange mondial d'informations sur les terroristes connus ou présumés lors

de plusieurs rencontres internationales, notamment à l'occasion d'une réunion ministérielle du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les combattants terroristes étrangers et lors de la conférence ministérielle du Forum de Salzbourg.

Plusieurs formations ont été organisées dans différentes régions tout au long de l'année pour accroître la capacité des policiers sur le terrain à prévenir les actes terroristes, en limiter les effets et mener les enquêtes y afférentes. Ces formations étaient axées sur les combattants terroristes étrangers, les engins explosifs improvisés, l'application des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU et le lien entre le terrorisme et d'autres formes de criminalité, telles que le blanchiment d'argent.





Combattants terroristes étrangers

Face à l'afflux sans précédent de combattants terroristes étrangers à destination ou en provenance des zones de conflit au Moyen-Orient, INTERPOL sert de plateforme mondiale d'échange d'informations pour comprendre, détecter et prévenir leurs déplacements au niveau

Un rapport de la « Homeland Security Committee task force » de la Chambre des représentants des États-Unis a qualifié les bases de données d'INTERPOL d'outils mondiaux essentiels pour empêcher les

déplacements des combattants terroristes étrangers. C'est pourquoi le Secrétaire Général, M. Stock, a profité de plusieurs rencontres internationales pour inviter les dirigeants des services chargés de l'application de la loi du monde entier à exploiter au mieux ces outils : le sommet sur la lutte contre l'extrémisme violent organisé par la Maison Blanche, le sommet de dirigeants sur la lutte contre l'EIIL et l'extrémisme violent organisé en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, et un Conseil des ministres de la Justice et des Affaires intérieures de l'Union européenne.

Pour stimuler l'échange d'informations au niveau mondial, INTERPOL a organisé des réunions sur la lutte contre les combattants terroristes étrangers en Espagne et en Turquie. En pratique, l'Initiative de gestion intégrée des frontières d'INTERPOL a dirigé une opération en Afrique du Nord et dans le Sahel ciblant les terroristes et autres malfaiteurs utilisant des documents de voyage frauduleux pour se déplacer. Cela a permis de repérer un passager porteur d'un passeport déclaré volé et de lui refuser l'accès à bord d'un vol en provenance de la Côte d'Ivoire et à destination de la France, via le Maroc.



Terrorisme CBRNE

Conscient des risques que représente l'obtention de matières chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosives (CBRNE) par des groupes terroristes, INTERPOL s'emploie tout particulièrement, dans ce domaine, à doter les fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi sur le terrain d'outils et de compétences adaptés pour prévenir tous les types de terrorisme CBRNE et y faire face.

Afin de renforcer la réponse apportée aux menaces bioterroristes au niveau mondial, INTERPOL a organisé un exercice de préparation à l'intention des services chargés de l'application de la loi au Moyen-Orient ; un atelier sur les risques bioterroristes avec le Collège européen de police ; et une formation aux enquêtes en Asie du Sud-Est.

Les participants au Forum international de haut niveau sur la lutte contre les engins explosifs improvisés (EEI) organisé en septembre par INTERPOL et l'Australie ont soutenu la création d'une alliance mondiale pour lutter contre la menace des EEI par la formation, la sensibilisation du public, l'échange d'informations et la surveillance des produits entrant dans la fabrication des EEI.

Durant une opération de lutte contre la contrebande de substances chimiques en Asie du Sud-Est, les autorités philippines ont récupéré un navire détourné qui avait été utilisé pour le trafic de substances chimiques.

Pour les services chargés de l'application de la loi, l'une des nouvelles menaces est celle que représentent les terroristes perpétrant des attentats visant à propager des maladies biologiques. Pour mieux faire connaître cette menace et renforcer la capacité des services de police à y faire face, INTERPOL a organisé un atelier sur les épidémies en Afrique de l'Ouest, et réuni des services de police et organismes chargés de la santé animale pour aborder les stratégies de prévention.

Cybercriminalité

Avec le développement d'Internet, la criminalité n'est plus limitée par les frontières nationales. Les faits de cybercriminalité commis depuis un pays peuvent immédiatement faire des victimes dans de nombreux autres pays, c'est pourquoi la réglementation du monde virtuel est source de nouveaux défis opérationnels, techniques et juridiques pour la police.

Pour aider les pays membres dans leur lutte contre les deux grands types d'activités illicites liées à la cybercriminalité – la criminalité de haute technologie, qui comprend les attaques contre les ordinateurs et leurs systèmes, et les infractions « traditionnelles » commises à l'aide d'Internet - le programme pluridimensionnel de lutte contre la cybercriminalité d'INTERPOL vise à doter la police du monde entier des outils et des compétences nécessaires pour réagir rapidement dans ce domaine de criminalité en rapide mutation.

Collaboration mondiale

La cybercriminalité est, par nature, intrinsèquement technique. Pour la combattre efficacement, des connaissances et des compétences spécialisées sont nécessaires, dont les services chargés de l'application de la loi sont parfois dépourvus. Par conséquent, il est primordial que la police collabore avec le secteur privé, le secteur industriel et le monde universitaire, pour échanger des informations, élaborer de nouveaux outils de police et se tenir au courant des dernières tendances en matière de cybercriminalité.

Le Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation travaille main dans la main avec ses partenaires pour échanger de connaissances technologiques

spécialisées et des idées susceptibles d'aider la police dans sa lutte contre la cybercriminalité. Nos partenaires stratégiques, en particulier Kaspersky Lab, NEC et Trend Micro, aident INTERPOL à renforcer les cybercapacités de la police de ses pays membres.

Cette collaboration s'est avérée fructueuse à plusieurs reprises. Entre autres, une menace pesant sur les transactions en monnaie virtuelle a été mise au jour, qui aurait pu entraîner l'incrustation dans le système de logiciels malveillants ou d'autres données illicites, telles que des images d'abus pédosexuels. Les travaux de recherche effectués par des experts d'INTERPOL et de Kaspersky sont utilisés pour

sensibiliser la communauté mondiale des services chargés de l'application de la loi et mettre au point des solutions visant à empêcher ces agissements. Le botnet Simda, soupçonné d'avoir infecté plus de 770 000 ordinateurs de par le monde, a été la cible d'une série d'interventions simultanées dans le monde entier, coordonnées par le Centre INTERPOL de lutte contre la criminalité numérique, durant lesquelles des serveurs ont été neutralisés au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Pologne, en Russie et aux États-Unis. Outre les services de police de ces pays, Microsoft, Kaspersky Lab, Trend Micro et l'Institut de cyberdéfense du Japon (Cyber Defense Institute) ont fourni appui et renseignements au cours de cette opération.





Action policière proactive

Les cybermalfaiteurs évoluent constamment et mettent au point de nouveaux modes opératoires pour commettre leurs infractions sans attirer l'attention. La police doit non seulement anticiper les avancées dans le monde de la criminalité, mais se tenir prête à y faire face avec ses propres outils et techniques Pour comprendre et prévoir l'utilisation du Darknet par les cybermalfaiteurs, INTERPOL a organisé une formation spécialisée portant sur l'utilisation d'un réseau privé virtuel, d'une cryptomonnaie privée et d'une simulation de site de commerce en ligne, tous trois

créés par son laboratoire de recherche numérique. Les participants ont pris les rôles de vendeurs, d'acheteurs et d'administrateurs, et les exercices comprenaient également la fermeture en direct des sites de commerce créés pour la Le terme « Criminalité organisée et nouvelles formes de criminalité » englobe un large éventail de formes de criminalité susceptibles d'être relativement nouvelles pour les services chargés de l'application de la loi (comme la criminalité environnementale), ou qui sont généralement l'œuvre de réseaux de criminalité organisée (comme le trafic de drogues, le trafic de migrants ou la criminalité financière).

Œuvres d'art volées

L'initiative « Protéger le patrimoine culturel – un impératif pour l'humanité » a été lancée aux Nations Unies par cinq partenaires: l'UNESCO, INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et les gouvernements italien et jordanien. Le projet vise à renforcer la protection du patrimoine culturel convoité par les terroristes et les trafiquants, en encourageant tous les pays à soutenir activement la mise en œuvre des résolutions et des décisions correspondantes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies, et d'autres organismes internationaux.

Trafic de stupéfiants

L'opération Folosa, qui ciblait le trafic de stupéfiants en provenance de l'Amérique latine vers l'Europe via l'Afrique, a permis la saisie de près de 170 kg de stupéfiants, notamment de la cocaïne, de l'héroïne, de la méthamphétamine et de la marijuana, pour environ 10 millions d'USD. Les passeurs avaient dissimulé la drogue dans des bagages, des talons de chaussures ou dans leurs cheveux, ou par ingestion. Les résultats ont confirmé l'existence d'un itinéraire de trafic de méthamphétamine entre le Nigéria et l'Afrique du Sud, et permis de détecter un nouveau mode opératoire (la dissimulation d'espèces in corpore par ingestion) et un marché en développement pour l'ecstasy européenne au Brésil.

En mai, INTERPOL a diffusé une alerte mondiale concernant le 2,4-dinitrophénol (DNP), une substance illicite et potentiellement mortelle utilisée comme produit de régime et d'aide à la prise de muscle. La notice orange donnant l'alerte au sujet du DNP, qui entre aussi dans la composition de certains explosifs, a été publiée suite au décès d'une femme au Royaume-Uni et alors qu'un Français est tombé gravement malade après avoir consommé cette substance.

Criminalité financière : ingénierie sociale

L'« ingénierie sociale » renvoie aux escroqueries perpétrées par des malfaiteurs dont le but est de piéger, duper et manipuler leurs victimes afin de les amener à révéler des informations personnelles confidentielles sur Internet, par téléphone ou en personne.

Plus de 500 personnes ont été arrêtées et 15 centres d'appels fermés lors de l'opération First Light 2015 de lutte contre l'ingénierie sociale coordonnée par INTERPOL dans la région Asie-Pacifique. Des arrestations ont eu lieu en Chine, à Hong Kong (Chine), en Corée, en Thaïlande et au Viet Nam. Dans un cas, des escrocs se faisant passer pour les représentants d'une société de messagerie express contactaient les victimes en prétendant qu'un colis à leur nom était lié à une activité criminelle. avant de transférer l'appel à d'autres escrocs se faisant passer pour des policiers en vue de leur extorquer de l'argent.





Criminalité environnementale

Une filière de pêche illégale à la légine a été démantelée en 2015 grâce à la coordination par INTERPOL d'actions menées par de nombreux pays dans le monde entier. Des notices mauves ont été publiées concernant plusieurs bateaux — parmi lesquels le Thunder — soupçonnés de se livrer à la pêche illégale. Une quinzaine de pays ont ouvert des enquêtes sur la flotte et le réseau d'exploitants concernés et INTERPOL les a aidés aux fins du recueil et de l'analyse

des éléments de preuve qui ont permis d'arrêter et de poursuivre le capitaine du Thunder et les officiers de l'équipage à Sao Tomé-et-Principe.

Deux opérations régionales contre les coupes illégales de bois ont permis de mettre au jour les principaux itinéraires de trafic et de procéder à d'importantes saisies de bois illicite. En Afrique de l'Ouest, l'opération Log a abouti à des saisies de vène et de bois d'autres espèces

provenant de coupes illégales pour une valeur totale de plus de 216 millions d'USD, ainsi que l'arrestation de 44 personnes. En Amérique centrale et en Amérique du Sud, l'opération Amazonas II a permis d'opérer pour plus de 46 millions d'USD de saisies, de procéder à 200 arrestations et de mettre en évidence la nécessité de renforcer les contrôles aux frontières dans la région.



25/

Trafic de migrants

L'afflux massif de migrants vers l'Europe, notamment en provenance des zones de conflit, figurait parmi les principaux enjeux mondiaux en 2015. L'une des préoccupations majeures des services chargés de l'application de la loi est la participation des réseaux de criminalité organisée au trafic de migrants, qui est fondé sur leur exploitation à des fins lucratives

INTERPOL a offert son soutien plein et entier aux efforts internationaux visant à identifier les groupes criminels se livrant au trafic de migrants. Il a apporté un appui à l'équipe opérationnelle conjointe « MARE » d'Europol, participé au recueil et à l'analyse des données provenant de ses pays membres pour mettre au jour des liens éventuels avec d'autres activités criminelles, fourni des outils biométriques aux pays situés sur les frontières migratoires, et ouvert l'accès aux bases de données criminelles d'INTERPOL.

Un forum INTERPOL-Europol sur les réseaux de trafic de migrants organisé en septembre a réuni plus de 120 participants de 50 pays d'origine, de transit et de destination, ainsi que d'organisations régionales et internationales, pour mener une lutte coordonnée contre les réseaux de criminalité organisée responsables du trafic de migrants.

Traite d'êtres humains

Près de 50 enfants, dont certains âgés de cinq ans seulement, ont été secourus lors de l'opération Akoma, tandis qu'ils travaillaient de longues heures dans les champs, chaque jour, sans recevoir ni salaire, ni éducation. L'opération Akoma a reçu le soutien de l'Organisation internationale pour les migrations et du Bureau régional d'INTERPOL pour l'Afrique de l'Ouest, situé à Abidjan.

Pédocriminalité

En 2015, les échanges d'informations opérés via la base de données base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants d'INTERPOL (ICSE) a permis l'identification de sept victimes par jour en moyenne. Depuis sa création en 2001, la base de données ICSE, utilisée dans le monde entier par notre réseau d'officiers spécialisés issus de 48 pays — ainsi que par Europol — a permis l'identification de plus de 8 000 victimes et l'arrestation de plus de 4 000 auteurs d'abus pédosexuels.

La lutte contre la diffusion d'images d'abus pédosexuels sur Internet a connu un coup d'accélérateur en 2015 lorsque Microsoft a gracieusement mis sa technologie PhotoDNA à la disposition d'INTERPOL. Cet outil, qui crée une signature unique à partir des caractéristiques précises d'une image, ce qui permet d'établir des comparaisons et de détecter les images qui coïncident — même lorsqu'une image a été modifiée —, a été intégré à notre base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants (ICSE).

Suite à une recommandation de l'Assemblée générale, le projet Baseline, qui est lié à la base ICSE, sera mis à la disposition d'entités privées, ce qui permettra aux professionnels du secteur et aux administrateurs réseaux de reconnaître les contenus à caractère pédosexuel, de les signaler et de les supprimer de leurs réseaux. Le secteur privé pourra effectuer des vérifications croisées entre les signatures d'images hébergées sur leur réseau et celles d'images extraites de la base ICSE.

Une opération coordonnée par notre Bureau régional pour l'Amérique du Sud, situé à Buenos Aires, qui ciblait les réseaux pédophiles diffusant des contenus à caractère pédosexuel sur des forums en ligne, a conduit à l'arrestation de 60 auteurs d'abus, parmi lesquels un instituteur au Guatemala, et permis le sauvetage de quatre victimes. INTERPOL a apporté son appui à plusieurs opérations nationales contre le trafic de véhicules volés en 2015. L'opération Paso del Estrecho (« traversée du détroit ») pilotée par la police nationale espagnole a ciblé les ports d'Algésiras et de Tarifa dans le sud de l'Espagne, situés sur un itinéraire connu utilisé par les réseaux de criminalité organisée pour acheminer clandestinement des véhicules volés depuis toute l'Europe vers l'Afrique du Nord. Près de 10 000 vérifications dans la base de données d'INTERPOL sur les véhicules automobiles volés ont permis de repérer 40 voitures volées et de procéder à 25 arrestations. Au Royaume-Uni, l'opération Britcar a permis de récupérer 18 véhicules volés le long des itinéraires de trafic passant par les ports de Felixstowe, de Douvres et de Portsmouth.

Intégrité dans le sport

Une commission indépendante créée par l'Agence mondiale antidopage (AMA) pour enquêter sur plusieurs personnes, notamment d'anciens officiels de l'athlétisme, a demandé à INTERPOL de l'aider à contacter les services chargés de l'application de la loi nationaux dans les pays où d'éventuelles infractions avaient été détectées, pour procéder à un échange de renseignements.

INTERPOL a facilité le contact entre la commission indépendante et les autorités françaises, qui ont accepté d'ouvrir une enquête internationale sur des accusations de corruption, de blanchiment de fonds et d'association de malfaiteurs, et commencé à collaborer avec les pays membres pour appuyer l'enquête.

Trafic de marchandises illicites et contrefaçon

INTERPOL a organisé plusieurs opérations dans différentes régions contre le trafic de différents types de marchandises:

- Une quantité record de denrées alimentaires et de boissons illicites potentiellement dangereuses a été saisie lors de l'opération Opson IV menée dans 47 pays.
- Des pièces détachées d'automobiles, du carburant, des produits alimentaires, du détergent, des cigares, du shampooing et de l'acier figurent parmi les marchandises de contrefaçon saisies pour une valeur totale approchant les 60 millions d'USD lors de l'opération Maya II menée sur l'ensemble du continent américain et dans les Caraïbes.
- Durant l'opération Monitor Eye, les autorités égyptiennes ont saisi, outre 23 pièces d'ivoire d'éléphant, plus de 233 armes, parmi lesquelles des fusils de chasse, des mitrailleuses et des carabines, 30 kg d'héroïne, près de 5 kg d'opium et 3 kg de cocaïne.
- Durant l'opération Jupiter VII, environ 800 000 contrefaçons ont été saisies, pour une valeur d'environ 130 millions d'USD, et 805 personnes ont été arrêtées ou ont fait l'objet d'une enquête en Amérique du Sud.

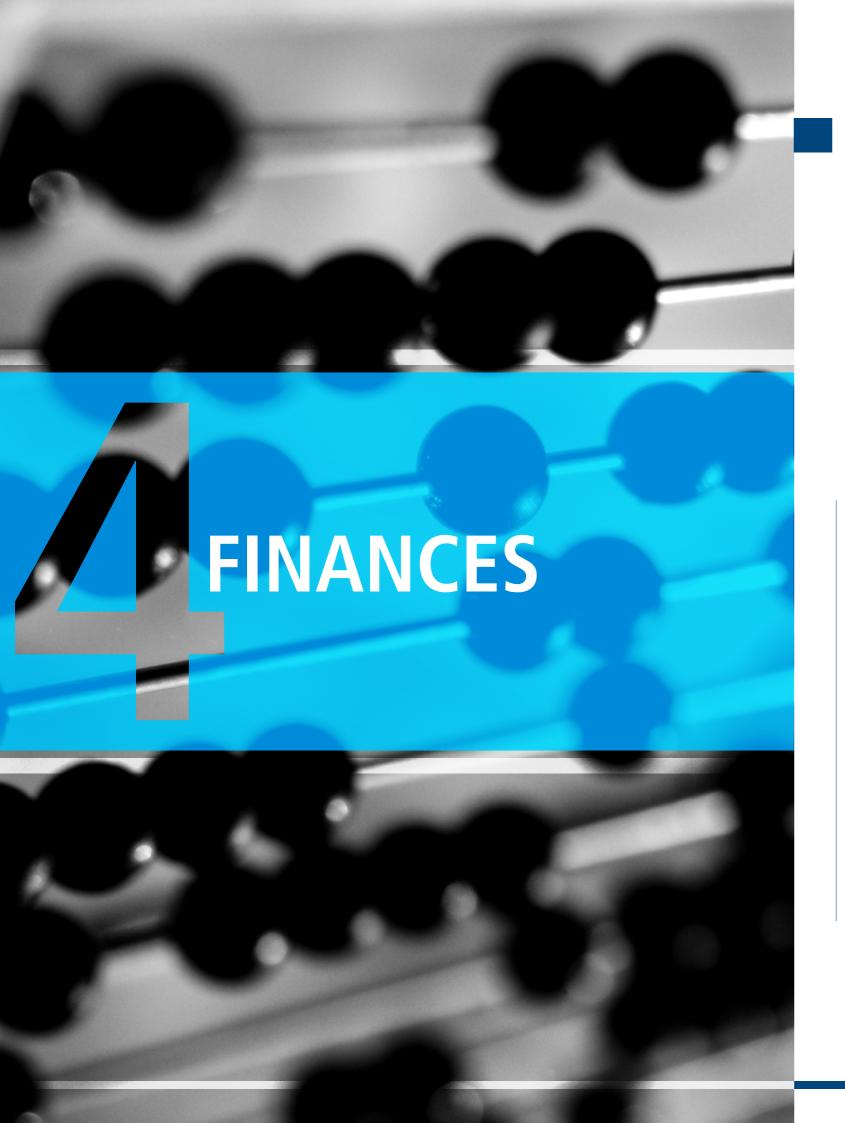


Santé et sécurité mondiales

Les formations spécialisées dispensées aux services chargés de l'application de la loi et aux organismes sanitaires du monde entier constituent l'un des principaux aspects des activités menées par INTERPOL pour combattre la criminalité pharmaceutique, qui menace la santé et la sécurité publiques.

organisé des formations ciblées en la capacité de la police, des douanes et des autorités de contrôle des

médicaments à détecter et à combattre la propagation de médicaments illicites et de contrefaçon.



Performance financière en 2015

La source de financement principale d'INTERPOL est constituée par la contribution statutaire dont s'acquitte annuellement chacun de ses 190 pays membres. Ces derniers peuvent également verser des contributions volontaires (monétaires ou en nature). L'ensemble des contributions des pays membres, auxquelles s'ajoutent divers autres produits, constituent le budget ordinaire.

INTERPOL perçoit également des ressources supplémentaires de donateurs externes, tels que des institutions gouvernementales, des organisations internationales et non gouvernementales, des fondations et des entités privées. Ces financements externes sont utilisés pour des projets spécifiques ou des activités prédéterminées, et gérés séparément dans des fonds fiduciaires et des comptes spéciaux. Ensemble, le budget ordinaire et les fonds fiduciaires et comptes spéciaux constituent le budget consolidé.

INTERPOL privilégie désormais le secteur public en tant que source de fonds extérieurs. En 2015, une règle d'application a été ajoutée aux dispositions du Règlement financier, prévoyant que toute proposition de contribution émanant du secteur privé et supérieure à 500 000 EUR doit être soumise à l'approbation du Comité exécutif.

Pour l'exercice 2015, les produits opérationnels d'INTERPOL se sont élevés à 113,1 millions d'euros, dont 75 % provenaient des pays membres, y compris sous la forme de contributions en nature (fonctionnaires mis à disposition par les pays membres et utilisation de certains actifs à titre gracieux). Les produits reçus d'institutions publiques, de fondations et d'entreprises privées pour des activités spécifiques, et comptabilisés séparément dans des fonds fiduciaires et comptes spéciaux, représentaient 21 % des produits opérationnels, dont 31 % provenant du secteur privé. Les autres produits comptaient pour 4 % du total.

Les charges opérationnelles, qui comprennent la valorisation des ressources en nature, se sont élevées à 116,3 millions d'euros, le poste de dépenses le plus important étant celui des charges de personnel (65 %),

suivi des charges de fonctionnement relatives aux locaux et des dépenses de bureau (20 %), des frais de missions et de réunions (17 %) et des charges d'amortissement (4 %). Les charges de fonctionnement imputées au budget ordinaire de l'Organisation se sont élevées à 92,7 millions d'euros (80 %), et 23,6 millions d'euros (20 %) ont été dépensés sur les fonds fiduciaires et comptes spéciaux pour des activités convenues avec les donateurs.

Cette performance financière a généré un déficit opérationnel de 3,2 millions d'euros en 2015, réduisant les fonds de réserve cumulés de l'Organisation à 23,3 millions d'euros. Ce déficit structurel a fait l'objet d'une réponse stratégique de l'Organisation pour les budgets des années à venir, fondée sur des mécanismes de réduction des coûts et de génération de recettes.

Les projets d'investissement ont utilisé pour 3,9 millions d'EUR de ressources financières. Au cours de cet exercice, les soldes de caisse et les soldes bancaires ont augmenté de 7,1 millions d'euros en raison de la liquidation de placements financiers et des augmentations des produits reçus d'avance, des actifs liés au régime de retraite des collaborateurs et des recettes des fonds fiduciaires et des comptes spéciaux.

Les tableaux financiers figurant dans les pages suivantes — états de la situation financière, performance financière, tableaux des variations de situation nette et des flux de trésorerie — font l'objet d'un contrôle par un auditeur externe indépendant, le Bureau de l'Auditeur général de Norvège, et résument la situation et la performance financières de l'Organisation en 2015 et 2014. Les états financiers de l'Organisation sont élaborés en totale conformité avec les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et le Règlement financier de l'Organisation.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU : (en milliers d'euros)

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
ACTIFS				
Actifs courants				
Soldes de caisse et soldes bancaires	75 114		67 971	
Placements	2 877		6 035	
Contributions et autres créances	14 215		11 991	
Stocks	563		565	
Total des actifs courants		92 769		86 562
Actifs non courants				
Dues	285		329	
Immobilisations	19 760		20 817	
Total des actifs non courants		20 045		21 146
TOTAL DES ACTIFS		112 814		107 708
PASSIFS				
Passifs courants				
Dettes	(7 614)		(7 631)	
Produits reçus d'avance	(6 714)		(5 467)	
Fonds fiduciaires et comptes spéciaux			(26 644)	
Passifs relatifs au personnel	(5 435)		(4 795)	
Total des passifs courants		(49 051)		(44 537)
Passifs non courants				
Passifs relatifs au personnel	(20 706)		(16 935)	
Total des passifs non courants		(20 706)		(16 935)
TOTAL DES PASSIFS		(69 757)		(61 472)
TOTAL DES ACTIFS NETS		43 057		46 236
CAPITAUX PROPRES				
Réserve de financement des				
investissements	19 760		20 817	
Fonds de réserve cumulés	23 297		25 419	
TOTAL DES CAPITAUX				
PROPRES		43 057		46 236

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS LE : (en milliers d'euros)

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
PRODUITS OPÉRATIONNELS		
Contributions des pays membres		
(dont contributions en nature)	85 392	73 769
Financement des Bureaux		
régionaux	23 333	22 653
Autres recettes	4 397	3 625
TOTAL DES PRODUITS		
OPÉRATIONNELS	113 122	100 047
CHARGES OPÉRATIONNELLES		
Charges de personnel		
(y compris charges relatives aux		
contributions en nature)	75 100	68 884
Charges de fonctionnement		
(locaux, fournitures et maintenance,		
y compris charges relatives aux contributions en nature)	23 528	14 330
	12 738	13 574
Voyages et réunions Amortissement	4 935	4 800
7	4 933	4 800
TOTAL DES CHARGES		
OPÉRATIONNELLES	(116 301)	(101 588)
SOLDE [EXCÉDENT /		
(DÉFICIT)] DE L'EXERCICE	(3 179)	(1 541)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE : (en milliers d'euros)

,	21 4/22 2015	21 44	2014
Flore de Antermede de constituto	31 décembre 2015	31 decemb	ore 2014
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Solde [excédent / (déficit)] des			
activités opérationnelles	(3 179)	(1 541)	
Ajustements			
Amortissement	4 935	4 800	
Changements ayant affecté les actifs			
Ajustement relatif aux (profits)/	24	92	
pertes sur cessions d'immobilisations Augmentation/(Diminution) du	24	92	
montant des contributions et			
autres créances	(2 180)	(4 295)	
(Accroissement) / Diminution du montant des stocks	2	(150)	
Changements ayant affecté les passifs			
Accroissement / (Diminution) du			
montant des dettes	(17)	(140)	
Accroissement / (Diminution) du montant des produits reçus d'avance	1 247	2 113	
Augmentation/(Diminution) du	1217	2113	
solde des fonds fiduciaires et des			
comptes spéciaux	2 644	4 707	
Accroissement / (Diminution) du montant des passifs relatifs au			
personnel	4 411	3 542	
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	7 887		9 128
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
(Achats)/ventes de placements	3 158	22 933	
(Acquisitions)/ventes	(2.002)	(4.116)	
d'immobilisations	(3 902)	(4 116)	
Flux de trésorerie net provenant			
des activités d'investissement	(744)		18 817
AUGMENTATION /			
(DIMINUTION) NETTE DES			
SOLDES DE CAISSE ET DES			
SOLDES BANCAIRES	7 143		27 945
Soldes de caisse et soldes bancaires			
à l'ouverture de l'exercice	67 971	40 026	
Soldes de caisse et soldes bancaires			
à la clôture de l'exercice	75 114	67 971	
MONTANT DES MOUVEMENTS			
DES SOLDES DE CAISSE ET			
DES SOLDES BANCAIRES	7 143		27 945

TABLEAU DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET/ SITUATION NETTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015 (en milliers d'euros)

•		•	
	Réserve de financement des investissements	Fonds de réserve cumulés	Total
Solde publié au 31 décembre 2014	20 817	25 419	46 236
Montant net des profits et pertes non comptabilisés dans l'état de la performance financière Solde [excédent / (déficit) net] de	(1 057)	1 057	
l'exercice		(3 179)	(3 179)
Solde au 31 décembre 2015	19 760	23 297	43 057

190 pays membres

A	-
- Afghanistan	-
- Afrique du Sud	-
- Albanie	-
- Algérie	-
- Allemagne	-
- Andorre	-
- Angola	-
- Antigua-et-Barbuda	D
- Arabie saoudite	-
- Argentine	-
- Arménie	-
- Aruba	-
- Australie	
- Autriche	E
- Azerbaïdjan	-
В	-
- Bahamas	-
- Bahreïn	-
- Bangladesh	-
- Barbade	-
- Bélarus	-
- Belgique	-
- Belize	-
- Bénin	-
- Bhoutan	
- Bolivie	
- Bosnie-Herzégovine	F
- Botswana	-
- Brésil	-
- Brunei	-
- Bulgarie	G
- Burkina Faso	-(
- Burundi	-
С	-
- Cambodge	-
- Cameroun	-
- Canada	-
- Cap-Vert	-
- République	-
centrafricaine	-
- Chili	-
- Chine	-

ays mer	
- Comores	- Honduras
- Congo	- Hongrie
- Corée	ı
- Costa Rica	- Inde
- Côte d'Ivoire	- Indonésie
- Croatie	- Iran
- Cuba	- Iraq
- Curaçao	- Irlande
D	- Islande
- Danemark	- Israël
- Djibouti	- Italie
- Dominique	D
- République	- Jamaïque
dominicaine	- Japon
E	- Jordanie
- Égypte	K
- El Salvador	- Kazakhstan
- Émirats arabes unis	- Kenya
- Équateur	- Kirghizistan
- Érythrée	- Koweït
- Espagne	L _.
- Estonie	- Laos
- États-Unis d'Amérique	- Lesotho
- Éthiopie	- Lettonie
- Ex-République	- Liban
yougoslave de	- Libéria
Macédoine F	- Libye - Liechtenstein
- Fidji	- Liechtenstein
- Finlande	- Luxembourg
- France	M
G	- Madagascar
-Gabon	- Malaisie
- Gambie	- Malawi
- Géorgie	- Maldives
- Ghana	- Mali
- Grèce	- Malte
- Grenade	- Maroc
- Guatemala	- Marshall (îles)
- Guinée	- Maurice
- Guinée-Bissau	- Mauritanie
- Guinée équatoriale	- Mexique
- Guyana	- Moldova
Н	- Monaco
- Haïti	- Mongolie

- Monténégro	- Sénégal
- Mozambique	- Serbie
- Myanmar	- Seychelles
N	- Sierra Leone
- Namibie	- Singapour
- Nauru	- Sint Maarten
- Népal	- Slovaquie
- Nicaragua	- Slovénie
- Niger	- Somalie
- Nigéria	- Soudan du su
- Norvège	- Soudan
- Nouvelle-Zélande	- Sri Lanka
0	- Suriname
- Oman	- Swaziland
- Ouganda	- Suède
- Ouzbékistan	- Suisse
0	- Syrie
- Pakistan	T
- Panama	- Tadjikistan
- Papouasie-Nouvelle-	- Tanzanie
Guinée	- Tchad
- Paraguay	- République to
- Pays-Bas	- Thaïlande
- Pérou	- Timor-Leste
- Philippines	- Togo
- Pologne	- Tonga
- Portugal	- Trinité-et-Tob
Q	- Tunisie
- Qatar	- Turkménistan
R	- Turquie
- République	U
démocratique du	- Ukraine
Congo	- Uruguay
- Roumanie	V
- Royaume-Uni	- Vatican (État
- Russie	Cité du)
- Rwanda	- Venezuela
S	- Viet Nam
- Sainte-Lucie	Y
- Saint-Kitts-et-Nevis	- Yémen
- Saint-Marin	Z
	The second secon

Saint-Vincent-et-

- Sao Tomé-et-Principe

Grenadines

- Samoa

- Soudan du sud - République tchèque - Trinité-et-Tobago - Turkménistan - Vatican (État de la

- Zambie

- Zimbabwe

Relier les polices pour un monde plus sûr

Le rôle d'INTERPOL est de permettre aux polices du monde entier de travailler ensemble pour rendre le monde plus sûr. Notre infrastructure de pointe, qui apporte un appui technique et opérationnel, aide à relever les défis – de plus en plus nombreux – de la lutte contre la criminalité au 21^{ème} siècle.

Nous œuvrons pour que, partout dans le monde, les policiers disposent des outils et services nécessaires pour accomplir un travail efficace. Nous dispensons des formations ciblées, apportons un soutien spécialisé aux enquêtes et mettons à disposition des données utiles ainsi que des moyens de communication sécurisés.

Cette palette d'outils et de services aide les policiers sur le terrain à mieux appréhender l'évolution de la criminalité, à analyser les informations, à mener des opérations et, enfin, à arrêter autant de malfaiteurs que possible.

Le Secrétariat général de l'Organisation se trouve à Lyon (France) et bénéficie de l'appui du Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation, à Singapour, ainsi que de sept bureaux régionaux à travers le monde et de représentations auprès des Nations Unies, à New York, et de l'Union européenne, à Bruxelles. Chaque pays membre dispose d'un Bureau central national dont l'effectif est composé de fonctionnaires hautement qualifiés des services nationaux chargés de





Copyright INTERPOL 2016. Photographies: INTERPOL, Thinkstock, iStockphoto, Jean Gaumy. Le présent rapport est imprimé sur du papier issu de forêts gérées conformément aux principes de l'exploitation durable.







- Chypre

- Colombie

